

est un honneur pour le diocèse de Vannes, qui a déjà donné bien des Pontifes à la sainte Eglise.

Le nouvel évêque aura sa résidence à Dakar, ville bien connue depuis que les intérêts de cette terre africaine sont intimement mêlés à ceux de notre patrie.

Son vicariat apostolique est deux fois grand comme la France, et il n'a, pour l'aider, que 46 missionnaires. Tous nos lecteurs voudront bien prier, avec nous, pour lui.

Il a trente-six ans. Avec la grâce de Dieu, sa haute et vive intelligence, son zèle d'apôtre lui assurent un épiscopat fécond.

— Nous lisions l'autre jour ces paroles très importantes et très suggestives du baron de Montenach, l'un des principaux catholiques suisses :

L'exemple de la France est frappant.

Elle est riche en âmes saintes et dévouées jusqu'à l'héroïsme. Chez elles, les œuvres se multiplient alimentées par une générosité incessante. Les sociétés catholiques se comptent par centaines ; l'effort pour le bien est universel, constant, et cependant les résultats sont navrants, déconcertants, pitoyables.

Pourquoi ? Parce que les catholiques français ne sont pas organisés. Chaque association marche au hasard, sans connaître ses pareilles. Alors qu'en Allemagne tous les rouages s'emboîtent dans un engrenage savant, en France ils tournent dans le vide.

Chaque région, chaque diocèse, suit une inspiration différente ; jamais les chefs ne se réunissent et ne se concertent. Du reste, de chefs *reconnus*, il n'y en a pas. Il y a bien des assemblées, des conférences, des congrès, mais aucun d'eux n'a le caractère de généralité et d'autorité qui impose à une nation, à des foules, une idée, une action résolue.

Ainsi donc, en France, une force motrice initiale immense, qui, captée, serait d'une puissance énorme, se perd dans mille petits canaux, fuit par une foule de fissures.

— Le jubilé religieux ordonné par le pape Léon XIII à l'occasion de la fin du siècle a donné à un groupe d'écrivains l'idée de se réunir pour écrire un livre dans lequel seront examinées toutes les grandes questions qui ont été agitées pendant le dix-neuvième siècle.

Trente-quatre collaborateurs se sont partagé la besogne pour l'élaboration de cet ouvrage.

Le vicomte de Vogüe écrira l'introduction, qui sera intitulé : *L'An 1800* ; le cardinal Perraud a été chargé de la conclusion.

Parmi les principaux chapitres du " Livre du Siècle ", citons : les *Peuples nouveaux*, par le vicomte de Meaux ; la *Question sociale*, par le comte de Mun ; les *Courants politiques du siècle*, par M. G. Goyau ; l'*Education*, par Mgr Péchenard ; les *Sciences de la terre*, par M. de Lapparent ; l'*Archéologie*, par M. Paul Allard ; l'*Histoire*, par l'abbé Duchesne ; la *Littérature*, par M. Ferdinand